



BULLETIN D'ADHESION ANNUEL

*Association De Conseil en Education Canine, Agility et Protection Animale,
à but non lucratif, Régie par la loi de 1901
Déclaration à la Préfecture de Dijon, en date du 27 décembre 2018
Sous le N° W212012783*

Adhérer à CANI&CO c'est :

Bénéficier de cours d'éducation canine, d'agility, balades éducatives, animés par des bénévoles.

Retrouvez les actualités sur notre site internet :



<http://cani-and-co.e-monsite.com/>

Ou sur notre page Facebook :



Cani&Co

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel domicile : Tel portable :

E-mail :

Personne à prévenir en cas d'accident Nom Tel

Déclare avoir lu et m'engage à respecter le règlement intérieur.

Votre chien :

Nom : Sexe : M F
Date de naissance : Race :
N° identification :

Des photos de vous ou de votre chien peuvent être prises pendant les leçons ou lors de manifestations. Si vous ne souhaitez pas que ces photos apparaissent éventuellement sur le site « CANI&CO » ? Cochez la case

Je souhaite adhérer à la section conseil en éducation canine/Agility pour une cotisation de 100 € (*) pour 12 mois.

Paielement de €

Espèces

Chèque
(à l'ordre de « Cani&Co »)

Virement
(Contacter l'association)

Date	Signature	Adhésion validée par le bureau
		Date et signature

Canis&Co s'engage à sécuriser, à ne pas divulguer, à ne pas transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autre entité entreprise et organisme quelques qu'il soit.

Vous disposez d'un droit de rectification et d'un droit à l'oubli selon la loi du 6 janvier 1978.

CANI&CO vous remercie

* L'adhésion est valable un an à compter de la date de l'adhésion.